

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

visant les actions, et les bons de souscription d'actions remboursables de la société



initiée par la société



présentée par



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ PROS HOLDINGS, INC.



Le présent document relatif aux autres informations de la société PROS HOLDINGS, Inc. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 13 novembre 2013, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006, modifiée le 16 mai 2007 et le 24 juin 2011. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société PROS HOLDINGS, Inc.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat visant les actions, et les bons de souscription d'actions remboursables de la société Cameleon Software (« **Cameleon Software** »), initiée par la société PROS HOLDINGS, Inc., sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°13-606 par une décision de conformité en date du 13 novembre 2013 (la « **Note d'Information** »).

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

PROS HOLDINGS, INC.

3100 Main Street
Suite 900
Houston, Texas
Etats-Unis

BRYAN GARNIER & CO.

26, avenue des Champs Elysées,
75008 Paris
France

TABLES DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS CONCERNANT L'INITIATEUR.....	3
1.1.	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR	3
1.1.1.	Dénomination sociale	3
1.1.2.	Siège social.....	3
1.1.3.	Forme juridique et nationalité	3
1.1.4.	Registre du commerce	3
1.1.5.	Durée et date d'immatriculation	3
1.1.6.	Objet social	3
1.1.7.	Exercice social.....	3
1.2.	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL ET LES FONDS PROPRES DE L'INITIATEUR.....	4
1.2.1.	Actionnariat de l'Initiateur.....	4
1.2.2.	Capital social de l'Initiateur	5
1.2.3.	Cession et transmission des actions de l'Initiateur	5
1.3.	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR	6
1.3.1.	Direction.....	6
1.3.2.	Pouvoirs généraux	7
1.3.3.	Nombre d'administrateurs et durée du mandat	7
1.3.4.	Commissaire aux comptes	7
1.4.	DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE OU DES ASSOCIES	7
1.4.1.	Lieu des assemblées.....	7
1.4.2.	Assemblée annuelle	8
1.4.3.	Assemblées extraordinaires	8
1.4.4.	Quorum.....	8
1.4.5.	Vote et procurations.....	8
1.4.6.	Action en assemblée	8
1.4.7.	Conduite des affaires.....	9
1.5.	DESCRIPTION DES ACTIVITE DE L'INITIATEUR	9
1.5.1.	Activités principales	9
1.5.2.	Événements exceptionnels et litiges significatives.....	9
1.5.3.	Employés de l'Initiateur	10
1.6.	PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	10
2.	PRESENTATION RESUMEE DE L'OFFRE	13
2.1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE.....	13
2.2.	AJUSTEMENT DES TERMES DE L'OFFRE.....	13
2.3.	MODE DE FINANCEMENT DE L'OFFRE.....	14
3.	ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	14
ANNEXE 1.....		15

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'INITIATEUR

1.1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR

1.1.1. Dénomination sociale

Pros Holdings, Inc.

1.1.2. Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé au 3100 Main Street, Suite 900, Houston, Texas (Etats-Unis) et le siège statutaire au 2711 Centreville Road, Suite 400, City of Wilmington, County of New Castle (Etats-Unis).

1.1.3. Forme juridique et nationalité

Pros Holdings, Inc. est une *corporation*, société de l'état du Delaware, de droit américain (« **PROS** » ou l'« **Initiateur** » ou la « **Société** »).

1.1.4. Registre du commerce

L'Initiateur est enregistré sous le numéro 76-0168604 (« *I.R.S. Employer Identification NO.* »).

1.1.5. Durée et date d'immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé pour la première fois dans l'état de Texas (Etats-Unis) en 1985 puis dans l'état de Delaware (Etats-Unis) en 1998 et à nouveau dans l'Etat du Delaware le 29 août 2002.

L'article V du certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) de la Société dispose que la Société est constituée pour une durée perpétuelle.

1.1.6. Objet social

L'objet social de l'Initiateur, défini à l'article III de son certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*), est reproduit ci-dessous :

« *La nature de l'activité et l'objet à mener et promouvoir par la société, est de s'engager dans toute activité licite or toute activité pour laquelle les sociétés (sous la forme de « corporations ») peuvent être organisées dans le cadre du droit des sociétés général du Delaware* ».

1.1.7. Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

1.2. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL ET LES FONDS PROPRES DE L'INITIATEUR

1.2.1. Actionnariat de l'Initiateur

PROS est une société est cotée depuis 2007 au New York Stock Exchange (NYSE: PRO).

Le tableau ci-après présente les informations relatives à la détention du capital de l'Initiateur à la date du 11 avril 2013 (ci-après la « **Record Date** »), dernière date à laquelle l'actionnariat a été précisément arrêté pour l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Sauf indication contraire ci-dessous, les informations relatives à l'actionnariat de l'Initiateur correspond, dans les cas suivants, à:

- chaque individu ou entité détenant plus de 5% des actions ordinaires émises (« *outstanding common stock* ») à la date mentionnée dans la note de bas de page correspondante ;
- chaque administrateur;
- chaque personne nommée dans le tableau résumant les rémunérations (« *Summary Compensation Table* »), tant individuellement qu'en groupe.

Le pourcentage de détention est basé sur les 27.915.120 actions ordinaires émises (« *outstanding common stock* ») à la Record Date, à moins que cela soit indiqué autrement ci-dessous, comprenant les options applicables à chaque actionnaire.

La propriété effective est déterminée selon les règles et règlement « SEC » et n'indique pas nécessairement la propriété effective à d'autres fins. Selon ces règles, la propriété effective comprend les actions ordinaires (« *common stock* ») sur lesquelles un actionnaire a, seul ou de manière partagée, un droit de vote ou d'investissement. Cela comprend également les actions ordinaires (« *common stock* ») dont un actionnaire a le droit d'acquérir dans un délai de 60 jours à compter de la Record Date à travers l'exercice de toute option ou droit.

PROS n'est pas une société contrôlée par une autre entité.

A moins que cela ne soit précisé autrement, le domicile des actionnaires mentionné ci-dessous est : c/o PROS Holdings, Inc., 3100 Main Street, Suite 900, Houston, Texas 77002.

Nom des actionnaires (« <i>Beneficial Owner</i> »)	Actions détenues par ¹	Pourcentage
Andres D. Reiner ²	497.661	1,7%
Charles H. Murphy ³	463.670	1,6%
Ronald F. Woestemeyer ⁴	4.196.123	14,7%
Ellen Keszler ⁵	63.500	*
Greg B. Petersen ⁶	73.500	*
William Russell	67.000	*
Timothy V. Williams ⁷	73.000	*
Mariette M. Woestemeyer ⁸	4.196.123	14,7%
BlackRock, Inc. ⁹	2.356.745	8,2%
Brown Capital Management, LLC ¹⁰	4.578.076	16,0%
Tous les mandataires sociaux et directeurs mentionné en tant que groupe (« <i>executive officers and directors</i> »)	5.434.954	19,0%

* Représente moins de 1% du capital social.

1.2.2. Capital social de l'Initiateur

Le capital social s'élève à \$ 27.915,12 et divisé en 27.915.120 actions (« *shares of common stock* »), d'une valeur nominale de \$ 0,001 chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'article IV du certificat de constitution (« *Certificate of Incorporation* ») de la Société stipule que le nombre total d'actions du capital-actions (« *capital stock* ») de toutes les classes dont la Société pourra émettre est de 80.000.000 actions dont (a) 75.000.000 actions seront des actions ordinaires (« *common stock* »), ayant pour valeur nominale \$ 0,001 par action et (b) 5.000.000 actions seront des actions privilégiées (« *preferred stock* »), ayant pour valeur nominale \$ 0,001 par action.

1.2.3. Cession et transmission des actions de l'Initiateur

Les actions de l'Initiateur sont librement cessibles.

¹ Y compris les actions, « *restricted stock units* » (RSUs) et les warrants (SARs) exerçables dans les 60 jours de la Record Date.

² Y compris les 345.779 actions pouvant être émises en vertu des stocks options et des SARs qui sont exerçables immédiatement ou exerçable dans les 60 jours de la Record Date. Cela comprend également les 8.750 actions pouvant être émises au titre des RSUs exerçables dans les 60 jours de la Record Date.

³ Y compris les 201.498 actions pouvant être émises en vertu des stocks options et des SARs qui sont exerçables immédiatement ou exerçable dans les 60 jours de la Record Date. Cela comprend également les 6.250 actions pouvant être émises au titre des RSUs exerçables dans les 60 jours de la Record Date et les 17.000 actions détenues par la femme de M. Murphy, Emily L. Murphy.

⁴ Y compris les 4.166.123 actions détenues par divers trusts au bénéfice de certains membres de famille. Cela comprend également les stocks options détenues par Mme. Woestemeyer qui sont exerçables immédiatement.

⁵ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁶ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁷ Y compris les 30.000 actions pouvant être émises en vertu des stocks options qui sont exerçables immédiatement.

⁸ Cf note 5 ci-dessus.

⁹ Les informations concernant Blackrock, Inc. sont uniquement basées sur la « Schedule 13G » soumise par Blackrock, Inc. devant la « SEC » le 30 janvier 2013. L'adresse de Blackrock, Inc. est 40 East 52nd Street, New York, NY 10022 (Etats-Unis).

¹⁰ Les informations concernant Brown Capital Management, LLC sont uniquement basée sur la « Schedule 13G/A » soumise par Brown Capital Management, Inc. devant la « SEC » le 14 février 2013, indiquant que Brown Capital Management, Inc. or certaines de ses filiales détiennent 4.578.076 actions de Pros au 3^e décembre 2012 et elles avaient (a) seul le pouvoir d'orienter le vote de 2.545.358 actions du capital de Pros et (b) le droit exclusif de disposer des 4.578.076 actions du capital de Pros. L'adresse de Brown Capital Management, LLC est 1201 N. Calvert Street, Baltimore, MD 21202.

1.3. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE L'INITIATEUR

1.3.1. Direction

La Société est gérée et représentée par des membres de la Direction (*Executive Officers*) et un Conseil d'administration (« *Board of Directors* ») investi en toute circonstance de tous les pouvoirs nécessaires pour représenter et diriger la Société, sauf stipulations particulières convenues lors de sa nomination, et sauf pour les décisions pour lesquelles les dispositions légales, le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*) donnent compétence exclusive, à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés. A la date des présentes, Andres D. Reiner est Président (*President*) et Directeur Général (*Chief Executive Officer*) et membre du Conseil d'administration (*Director*) de la Société.

Mandataires sociaux :

Prénom, Nom	Fonction
Membres de la Direction (<i>Executive Officers</i>)	
Andres D. Reiner	Président et Directeur Général et Administrateur (<i>President, Chief Executive Officer et Director</i>)
Charles H. Murphy	Vice-Président et Directeur Financier (<i>Executive Vice President et Chief Financial Officer</i>)
Ronald F. Woestemeyer	Vice-Président et Administrateur (<i>Executive Vice President et Director</i>)

Prénom, Nom	Fonction
Conseil d'administration (<i>Board of Directors</i>)	
Bill Russell	Président du Conseil d'administration Externe (<i>Non-Executive Chairman</i>)
Andres D. Reiner	Président, Directeur Général et Administrateur (<i>President, Chief Executive Officer et Director</i>)
Ellen Keszler	Administrateur
Greg B. Peterson	Administrateur
Timothy V. Williams	Administrateur
Mariette M. Woestemeyer	Administrateur
Ronald F. Woestemeyer	Administrateur

1.3.2. Pouvoirs généraux

Les activités et affaires de la Société sont gérées par ou sous la direction d'un Conseil d'administration (*Board of Directors*) qui peut exercer tous les pouvoirs de la Société à l'exception de ce qui est autrement prévu par la loi ou le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*). En cas de vacance d'un poste au sein du Conseil d'administration, les autres administrateurs, sauf si la loi le prévoit autrement, pourront exercer les pouvoirs du Conseil au complet jusqu'à ce que le poste vacant soit pourvu.

1.3.3. Nombre d'administrateurs et durée du mandat

Sous réserve des droits des titulaires de toutes séries d'actions privilégiées les autorisant à élire des administrateurs dans certaines circonstances, le nombre d'administrateurs n'est pas fixé à sept (7) et est déterminé à tout moment donné par le Conseil d'administration exclusivement par voie de résolution adoptée par une majorité du nombre total d'administrateurs autorisés (qu'il y ait ou non des vacances dans les postes d'administrateur préalablement autorisés au moment où ladite résolution est présentée au Conseil pour adoption). Depuis la date d'introduction en bourse de la Société (la « **Date d'effet** »), les administrateurs autres que ceux qui peuvent être élus par les titulaires de toutes séries d'actions privilégiées dans certaines circonstances sont répartis en trois catégories, le mandat des administrateurs de la première catégorie expirant à la première assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet, le mandat des administrateurs de la deuxième catégorie expirant à la seconde assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet, le mandat des administrateurs de la troisième catégorie expirant à la troisième assemblée annuelle des actionnaires convoquée après la Date d'effet et chaque mandat expirant par la suite à chaque troisième assemblée annuelle des actionnaires suivant cette élection. Tous les administrateurs occupent leurs fonctions jusqu'à l'expiration du mandat pour lequel ils ont été élus et jusqu'à ce que leurs successeurs respectifs soient élus, sauf en cas de décès, de démission ou de révocation de tout administrateur. Lors de chaque réunion annuelle des actionnaires à compter de la première assemblée annuelle convoquée après la Date d'effet, (i) les successeurs à la catégorie d'administrateurs dont le mandat expire cette année-là sont élus pour un mandat de trois ans et succéderont à ceux dont le mandat expire de sorte que le mandat d'une catégorie d'administrateurs expire chaque année, chaque administrateur occupant ses fonctions jusqu'à ce que son successeur ait été dûment élu et qualifié, et (ii) si le Conseil d'administration l'autorise par voie de résolution, les administrateurs peuvent être élus aux fins de pourvoir tous postes vacants au sein du Conseil d'administration, indépendamment de la raison de la vacance du poste.

1.3.4. Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes de l'Initiateur est : Pricewaterhouse Coopers LLP – San Jose, California (Etats-Unis).

1.4. DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE OU DES ASSOCIES

1.4.1. Lieu des assemblées

Toutes les assemblées d'actionnaires se tiennent en tout lieu (le cas échéant) situé sur le territoire de l'État du Delaware (Etats-Unis) ou dans un lieu en dehors de cet Etat qui peut être déterminé à tout moment donné par le Conseil d'administration ou, s'il n'est pas déterminé par le Conseil d'administration, par le Président du Conseil, le Président ou le Directeur général, étant entendu que le Conseil d'administration pourra, à son entière discrétion, décider qu'une assemblée des actionnaires ne se tienne pas en un lieu donné mais se déroule exclusivement grâce à des moyens de communication à distance conformément à la Section 1.13 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) de la Société.

1.4.2. Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection des administrateurs et pour le traitement des autres questions qui peuvent être dûment soumises devant l'assemblée se tient à une date et à une heure qui sont fixées par le Conseil d'administration et indiquées sur l'avis de convocation.

1.4.3. Assemblées extraordinaires

Des assemblées extraordinaires d'actionnaires peuvent être convoquées à tout moment par le Conseil d'administration, le Président du Conseil ou le Président, à toutes fins prescrites dans l'avis de convocation. Ces réunions se tiennent à l'heure et à la date que le Conseil aura fixer. Les questions traitées lors de toute assemblée extraordinaire se limitent à l'objet ou aux objets indiqués dans l'avis de convocation.

1.4.4. Quorum

Sauf si la loi ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*) de la Société en disposent autrement, les titulaires d'une majorité des actions du capital de la Société ouvrant droit de vote à l'assemblée qui sont présents en personne ou représentés par un fondé de pouvoir forment un quorum pour l'expédition des affaires.

1.4.5. Vote et procurations

Chaque actionnaire dispose d'une voix pour chaque action du capital assortie d'un droit de vote que détient ledit actionnaire inscrit au registre et disposera d'une voix proportionnelle pour chaque fraction d'action qu'il détient, à moins que la loi ou le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) n'en disposent autrement. Chaque actionnaire inscrit au registre qui est autorisé à voter lors d'une assemblée des actionnaires peut voter en personne ou peut autoriser toute(s) autre(s) personne(s) à voter ou agir en son nom par le biais d'une procuration écrite signée par l'actionnaire ou l'agent autorisé de l'actionnaire ou par le biais d'une transmission électronique permise par la loi et remise au Secrétaire de la Société. Toute copie, télécopie ou autre reproduction fiable du document écrit ou de la transmission électronique créée conformément à la présente section pourra se substituer au document écrit ou à la transmission électronique original(e) ou être utilisée à la place dudit document ou de ladite transmission à toutes fins auxquelles le document écrit ou la transmission électronique pourrait être utilisé(e), sous réserve que ladite copie, télécopie ou autre reproduction soit une reproduction complète du document écrit ou de la transmission électronique intégral(e) original(e).

1.4.6. Action en assemblée

(a) Lors de toute assemblée des actionnaires pour l'élection d'un ou de plusieurs administrateurs à l'occasion de laquelle un quorum est formé, l'administrateur ou les administrateurs est(sont) élu(s) à la majorité des voix des actionnaires autorisés à se prononcer sur l'élection.

(b) Toutes les autres questions seront tranchées à la majorité des voix des personnes présentes ou représentées par un fondé de pouvoir et autorisées à voter sur la question, à condition qu'un quorum soit présent, sauf lorsqu'un vote différent est requis par une disposition légale expresse, le certificat de constitution (*Certificate of Incorporation*) ou les statuts (*Amended and Restated Bylaws*).

(c) Tous les votes, y compris sur l'élection des administrateurs mais sauf dans les cas où la loi l'exige autrement, peuvent être exprimés oralement, sous réserve toutefois que, à la demande d'un actionnaire autorisé à voter ou du fondé de pouvoir de l'actionnaire, un vote au scrutin soit organisé. Chaque scrutin indique le nom de l'actionnaire ou du fondé de pouvoir ainsi que les autres informations qui peuvent être requises en vertu de la procédure établie pour l'assemblée. La Société peut et, dans la mesure requise par la loi, doit, avant toute assemblée des actionnaires, désigner un ou plusieurs inspecteurs pour agir en cette qualité lors de l'assemblée et rédiger un procès-verbal. La Société peut désigner une ou plusieurs personnes en tant qu'inspecteur suppléant pour remplacer tout inspecteur en cas de carence. Si aucun inspecteur ou suppléant n'est en mesure d'agir lors d'une assemblée d'actionnaires, la personne présidant l'assemblée peut, et dans la mesure requise par la

loi, doit désigner un ou plusieurs inspecteurs pour agir en cette qualité lors de l'assemblée. Avant d'exercer ses fonctions, chaque inspecteur doit signer une déclaration sur l'honneur aux termes de laquelle il s'engage à exécuter consciencieusement les fonctions d'inspecteur en faisant preuve d'une stricte impartialité et en agissant au mieux de ses capacités.

1.4.7. Conduite des affaires

Lors de chaque assemblée des actionnaires, le Président du Conseil ou, en son absence, le Président ou, en son absence, toute autre personne qui peut être désignée par le Conseil d'administration, agit en qualité de président. Le Secrétaire de la Société ou une personne désignée par le président de l'assemblée agit en qualité de secrétaire de l'assemblée. À moins que le président de l'assemblée ne l'approuve autrement, seuls les actionnaires inscrits au registre, les personnes autorisées en vertu de la Section 1.8 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) à agir en qualité de fondés de pouvoir et les directeurs de la Société peuvent participer à l'assemblée des actionnaires.

Le président de l'assemblée convoque l'assemblée, établit l'ordre du jour et veille au bon déroulement de l'assemblée conformément à l'ordre du jour établi. À la discrétion du président, l'assemblée peut se dérouler autrement conformément aux souhaits des actionnaires présents. La date et l'heure d'ouverture et de clôture des votes pour chaque question sur laquelle se prononcent les actionnaires à l'occasion de l'assemblée sont annoncées lors de l'assemblée.

Le président conduit également l'assemblée de façon ordonnée, tranche sur la priorité des résolutions et autres questions procédurales ainsi que sur les procédures à suivre et exerce son pouvoir discrétionnaire relativement à ces questions procédurales en faisant preuve d'équité et de bonne foi à l'égard de tous ceux autorisés à prendre part à l'assemblée. Sans restreindre la portée de ce qui précède, le président peut à tout moment, limiter la participation aux seuls véritables actionnaires inscrits au registre et à leurs fondés de pouvoir ainsi qu'aux autres personnes présentes à l'invitation du président ou du Conseil d'administration, (b) limiter l'utilisation d'appareils d'enregistrement audio ou vidéo lors de l'assemblée et (c) imposer des limites raisonnables en termes de temps à consacrer, lors de l'assemblée, aux discussions en général ou aux remarques de tout actionnaire. Si toute personne présente se montre indisciplinée ou entrave les procédures de l'assemblée, le président a le pouvoir de renvoyer cette personne de l'assemblée. Nonobstant toute disposition contraire des statuts (*Amended and Restated Bylaws*), aucune question ne sera traitée à l'occasion de l'assemblée autrement que conformément aux procédures établies dans la Section 1.10, la Section 1.11 et la Section 2.15 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*). Le président de l'assemblée, outre le fait de prendre toutes autres décisions qui peuvent s'avérer utiles pour la conduite de l'assemblée, a le pouvoir et le devoir de déterminer si une nomination ou toute question proposée à présenter devant l'assemblée a été réalisée ou proposée, selon le cas, conformément aux dispositions de la Section 1.10, de la Section 1.11 et de la Section 2.15 des statuts (*Amended and Restated Bylaws*) et, s'il juge que toute nomination ou question proposée n'est pas conforme à ces sections, il déclare alors à l'assemblée que cette nomination ou proposition non conforme est ignorée.

1.5. DESCRIPTION DES ACTIVITE DE L'INITIATEUR

1.5.1. Activités principales

L'Initiateur est une société holding.

1.5.2. Événements exceptionnels et litiges significatives

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

1.5.3. Employés de l'Initiateur

Le groupe PROS comprend, au 31 décembre 2012, 709 personnes à temps plein (dont 537 salariés et 172 personnes externalisées)

1.6. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

Les informations financières consolidées suivantes présentées sous les rubriques Informations sélectionnées du compte de résultat consolidé et informations sélectionnées du bilan consolidé au 31 décembre 2012 et pour les cinq exercices clos à cette date, sont extraites des états financiers consolidés de PROS. Les informations financières consolidées sélectionnées ci-après doivent être lues conjointement avec le rapport de gestion et renvoient à ce dernier et aux états financiers consolidés de PROS, ainsi qu'aux notes aux états financiers figurant dans d'autres parties de ce rapport. Les montants dans le tableau ci-après sont présentés en dollars (sauf données par actions)¹¹.

	Exercice clos le 31 décembre				
	2012	2011	2010	2009	2008
Informations sélectionnées du compte de résultat :					
Total du chiffre d'affaires	\$117 791	\$96 639	\$71 045	\$68 783	\$75 588
Marge brute	84 006	70 337	50 653	50 138	56 336
Résultat opérationnel	8 180	8 775	(4 112)	7 367	13 933
Résultat net	4 966	6 350	(1 931)	5 516	10 757
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	\$ 4 966	\$ 6 350	\$ (1 931)	\$ 5 516	\$10 757
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires					
de base	0,18	0,24	(0,07)	0,21	0,41
dilué	0,17	0,23	(0,07)	0,21	0,40
Nombre moyen pondéré d'actions					
de base	27 366	26 832	26 090	25 711	26 121
dilué	28 420	27 762	26 090	26 431	26 569
Informations financières sélectionnées du bilan consolidé					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 83 558	\$68 457	\$55 845	\$62 449	\$51 979
Fonds de roulement	72 950	66 334	52 326	50 755	41 741
Total de l'actif	146 479	121 259	98 128	85 329	76 967
Engagements à long terme	3 334	2 976	1 461	2 418	3 187
Total des capitaux propres	\$ 88 669	\$73 943	\$59 503	\$55 039	\$43 752

Les informations financières consolidées suivantes au 31 décembre 2012 sont comparées aux informations financières consolidées au 30 septembre 2013 (non auditées) et sont extraites des états financiers consolidés de PROS. Les montants dans le tableau ci-après sont présentés en milliers de dollars (sauf pour les montants par actions).

¹¹ Voir Annexe 1 ci-jointe intitulée « Annexe aux états financiers consolidés ».

PROS Holdings, Inc.
Bilan consolidé résumé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	30 septembre 2013 (Non audité)	31 décembre 2012
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 90 774	\$ 83 558
Créances clients et créances non facturées, nettes de provisions respectivement de 720 \$ et 760 \$	44 627	38 801
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	6 406	5 067
Total de l'actif courant	141 807	127 426
Liquidités soumises à restriction	—	329
Immobilisations corporelles, net	14 911	12 788
Autres actifs immobilisés, net	5 319	5 936
Total de l'actif	<u>\$ 162 037</u>	<u>\$ 146 479</u>
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	\$ 6 012	\$ 3 775
Charges à payer	5 065	3 258
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	6 858	7 669
Produits constatés d'avance	35 788	39 774
Total du passif courant	53 723	54 476
Produits à long terme constatés d'avance	2 787	2 007
Autres passifs non courants	970	1 327
Total du passif	57 480	57 810
Engagements et passifs éventuels (Note 5)		
Capitaux propres :		
Actions privilégiées d'une valeur nominale de 0,001 \$, 5 000 000 actions autorisées, 0 émise	—	—
Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 \$, 75 000 000 actions autorisées, 32 535 983 et 31 966 432 actions émises respectivement, 28 118 398 et 27 548 847 actions en circulation respectivement	33	32
Primes d'émission	100 273	87 693
Actions propres, 4 417 585 actions ordinaires, au coût d'achat	(13 938)	(13 938)
Résultat non distribué	18 189	14 882
Total des capitaux propres	104 557	88 669
Total du passif et des capitaux propres	<u>\$ 162 037</u>	<u>\$ 146 479</u>

PROS Holdings, Inc.
État du résultat global consolidé résumé
(en milliers de dollars, sauf pour les données sur les actions)
(Non audité pour l'exercice clos le 30 septembre 2013)

	Exercice clos le 30 septembre (3 mois)		Exercice clos le 30 septembre (9 mois)	
	2013	2012	2013	2012
Chiffre d'affaires				
Licences et déploiement	\$ 25 085	\$ 19 494	\$ 71 847	\$ 55 466
Maintenance et assistance	11 728	10 419	34 119	29 602
Total du chiffre d'affaires	36 813	29 913	105 966	85 068
Coût des ventes				
Licences et déploiement	9 008	6 547	26 287	18 090
Maintenance et assistance	2 018	2 122	6 079	6 017
Total du coût des ventes	11 026	8 669	32 366	24 107
Marge brute	25 787	21 244	73 600	60 961
Charges opérationnelles				
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	15 714	12 383	45 936	34 524
Recherche et développement	8 001	7 049	24 122	20 518
Liées aux acquisitions	677	—	677	—
Résultat opérationnel	1 395	1 812	2 865	5 919
Autres produits (charges), net	83	(15)	(150)	(121)
Résultat avant provision pour impôt sur le résultat	1 478	1 797	2 715	5 798
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	485	441	(592)	2 256
Résultat net	\$ 993	\$ 1 356	\$ 3 307	\$ 3 542
Résultat net par action :				
de base	\$ 0,04	\$ 0,05	\$ 0,12	\$ 0,13
dilué	\$ 0,03	\$ 0,05	\$ 0,11	\$ 0,13
Nombre moyen pondéré d'actions				
de base	28 096 333	27 426 269	27 953 416	27 322 940
dilué	30 315 499	28 362 582	29 935 756	28 320 181
Autres éléments du résultat global, net d'impôts :				
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—
Résultat global	\$ 993	\$ 1 356	\$ 3 307	\$ 3 542

2. PRESENTATION RESUMEE DE L'OFFRE

2.1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 231-1 et 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, PROS propose de manière irrévocable aux détenteurs d'actions (ci-après les « **Actions** ») de la société Cameleon Software et aux porteurs de bons de souscription d'actions remboursables (ci-après les « **BSAR** » et ci-après désignés ensemble avec les Actions, les « **Titres** ») d'acquérir leurs Titres dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

L'Offre porte sur :

- la totalité des actions existantes de Cameleon Software au prix de deux euros et cinq centimes (2,05€) par action, à l'exclusion des 50.815 Actions auto-détenues à la date du 23 octobre 2013, et des 550.000 actions issues d'actions gratuites dont la période de conservation expire le 21 juin 2015 visées ci-après, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date du présent projet de note d'information, un maximum de 10.704.178 Actions existantes ;
- les actions nouvelles de Cameleon Software susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (tel que ce terme est défini à la section 2.14 de la Note d'Information de l'Initiateur), à raison (a) de l'exercice des BSAR, (b) de l'exercice d'options de souscription attribuées par Cameleon Software (ci-après les « **Options** »), soit à la connaissance de l'Initiateur à la date du présent projet de note d'information, un maximum de 2.765.763¹² actions Cameleon Software nouvelles ; et
- la totalité des BSAR au prix de 1,33 euros par BSAR, soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date du présent projet de note d'information, un maximum de 2.522.409 BSAR ;

Il est également précisé que l'Offre ne porte pas sur:

- les actions gratuites définitivement attribuées à la date du présent projet de note d'information dont la période de conservation n'aura pas expiré avant la clôture de l'Offre et, le cas échéant, de l'Offre Réouverte (tel que défini dans la Note d'Information de l'Initiateur) et sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (décès ou invalidité du bénéficiaire), soit à la connaissance de l'Initiateur 550.000 actions gratuites (ci-après les « **Actions Gratuites** »).

Les principales caractéristiques des BSAR, des Options et des Actions Gratuites sont décrites respectivement aux sections 2.4 à 2.6 de la Note d'Information de l'Initiateur.

Faisant application des dispositions de l'article 231-9 du règlement général de l'AMF, l'Initiateur soumet son Offre à la condition de l'apport à l'Offre d'un nombre de Titres tel que l'Initiateur détienne au moins soixante cinq pour cents (65%) du capital de Cameleon Software sur une base non diluée.

Le détail des caractéristiques de l'Offre et des modalités d'apport à l'Offre est décrit dans la Note d'Information de l'Initiateur.

2.2. AJUSTEMENT DES TERMES DE L'OFFRE

Conformément aux termes du Protocole d'Accord (Tender Offer Agreement), la Société s'est engagée, pendant toute la période d'Offre et de ré-ouverture de l'Offre le cas échéant, à ne pas distribuer de dividendes.

¹² 243.354 Actions nouvelles sur exercice des Options et 2.522.409 Actions nouvelles sur exercice des BSAR. 243.354 Options seront exerçables d'ici la clôture de l'Offre ; en conséquence, les Actions nouvelles sous-jacentes aux Options, qui représentent, à la connaissance de l'Initiateur, 243.354 Actions pourront en principe être apportées à l'Offre.

Il n'est donc pas prévu d'ajustement des termes de l'Offre.

Un complément de prix de 0,15 euros par action Cameleon Software et 0,15 euros par BSAR apportés à l'Offre sera versé, dans les conditions décrites à la section 1.2.7 de la Note d'Information de l'Initiateur, dans l'hypothèse où PROS Holdings, Inc. franchirait le seuil de 95% des droits de vote de Cameleon Software sur une base entièrement diluée (à l'exclusion des Actions Gratuites qui ne seront pas comprises dans ce calcul et étant précisé que les actions auto-détenues seront considérées comme détenues par l'Initiateur pour les besoins de ce calcul) au plus tard le 31 décembre 2014.

2.3. MODE DE FINANCEMENT DE L'OFFRE

Dans l'hypothèse où (i) la totalité des Actions pouvant être apportées à l'Offre (à l'exclusion des Actions auto-détenues, des actions gratuites, et des Actions à émettre qui résulteraient de l'exercice des BSAR), et (ii) la totalité des BSAR en circulation, seraient effectivement apportées à l'Offre, le prix d'acquisition desdits Titres serait de l'ordre de 27,8 millions d'euros. L'Offre est financée par apports en fonds propres de PROS.

Par ailleurs, si elle a une suite positive, l'Offre entraînera un changement de contrôle de Cameleon Software.

3. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 13 novembre 2013, comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document, requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction de l'Autorité des marchés financiers n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la société PROS HOLDINGS, Inc. et visant les actions et les bons de souscription d'actions remboursables de la société Cameleon Software.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Houston, le 13 novembre 2013

PROS HOLDINGS, Inc.
Représentée par Andres Reiner

ANNEXE 1

PROS Holdings, Inc.

Annexe aux états financiers consolidés

Rapport de la société d'expertise comptable indépendante

Aux administrateurs et aux actionnaires de PROS Holdings, Inc.

À notre avis, les états financiers consolidés figurant dans l'index ci-joint donnent une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, de la situation financière de PROS Holdings, Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2012 et 2011, de leur résultat et de leurs flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période close le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique. En outre, à notre avis, l'état financier complémentaire figurant dans l'index ci-joint donne une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, des informations qu'il contient lues conjointement avec les états financiers consolidés concernés. Par ailleurs, à notre avis, la Société a exercé, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace sur le reporting financier au 31 décembre 2012 sur la base des critères préconisés par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) dans son ouvrage intitulé *Référentiel intégré de contrôle interne*. La direction de la Société est responsable de la préparation de ces états financiers, de l'exercice d'un contrôle interne efficace sur le reporting financier et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne relatif au reporting financier, inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne relatif au reporting financier. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers et sur le contrôle interne de la Société relatif au reporting financier sur la base de nos travaux intégrés. Nos audits ont été effectués conformément aux normes préconisées par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Selon ces normes, nous devons planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable que ces états financiers ne comportent pas d'anomalie significative et qu'un contrôle interne efficace a été exercé, dans tous ses aspects significatifs, sur le reporting financier. Un audit d'états financiers comprend l'examen par sondage des éléments probants qui justifient les montants et informations figurant dans les états financiers, l'appréciation de la validité des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation des états financiers dans leur ensemble. Notre audit du contrôle interne relatif au reporting financier a englobé la compréhension du contrôle interne exercé sur le reporting financier, l'évaluation du risque de faiblesse importante, et des tests et une évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne en regard des risques évalués. Nous avons également mis en œuvre les autres procédures jugées nécessaires au vu des circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Le contrôle interne d'une entreprise relatif au reporting financier est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité du reporting financier et des états financiers établis à des fins externes conformément aux principes comptables généralement admis. Le contrôle interne d'une société sur son reporting financier comprend les politiques et procédures qui (i) portent sur la tenue de registres reflétant, de façon raisonnablement détaillée, exacte et fidèle, les transactions et les cessions d'actifs de la société ; (ii) donnent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées de façon adéquate pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, et que les recettes et les dépenses de la société sont réalisées dans le respect des autorisations de la direction et des administrateurs de la société ; et (iii) donnent une assurance raisonnable quant à la prévention ou la détection précoce de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers.

Du fait des limites inhérentes au contrôle interne, il est possible que des fausses déclarations ne soient pas systématiquement détectées ou évitées. Par ailleurs, l'évaluation de l'efficacité projetée sur des périodes futures est soumise au risque d'une inadéquation des contrôles provoquée par une évolution des conditions, ou d'une éventuelle détérioration du niveau de conformité aux politiques et procédures.

/s/ PricewaterhouseCoopers LLP

San Jose, Californie

22 février 2013

PROS Holdings, Inc.
Bilan consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	31 décembre	
	2012	2011
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 83 558	\$ 68 457
Créances clients et créances non facturées, nettes de provisions respectivement de 760 \$ et 1 130 \$	38 801	33 864
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	5 067	8 353
Total de l'actif courant	127 426	110 674
Liquidités soumises à restriction	329	329
Immobilisations corporelles, net	12 788	4 703
Autres actifs immobilisés, net	5 936	5 553
Total de l'actif	\$ 146 479	\$ 121 259
Passif et capitaux propres		
Passif courant		
Dettes fournisseurs	\$ 3 775	\$ 4 915
Charges à payer	3 258	1 541
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	7 669	4 790
Produits constatés d'avance	39 774	33 094
Total du passif courant	54 476	44 340
Produits à long terme constatés d'avance	2 007	2 850
Autres passifs non courants	1 327	126
Total du passif	57 810	47 316
Engagements et passifs éventuels (Note 10)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées d'une valeur nominale de 0,001 \$, 5 000 000 actions autorisées, 0 émise	—	—
Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 \$, 75 000 000 actions autorisées, 31 966 432 \$ et 31 432 430 actions émises respectivement, 27 548 847 et 27 014 845 actions en circulation respectivement	32	31
Primes d'émission	87 693	77 934
Actions propres, 4 417 585 actions ordinaires, au coût d'achat	(13 938)	(13 938)
Résultat non distribué	14 882	9 916
Total des capitaux propres	88 669	73 943
Total du passif et des capitaux propres	\$ 146 479	\$ 121 259

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
État du résultat global consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les données sur les actions)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires			
Licences et déploiement	\$ 77 656	\$ 62 975	\$ 42 067
Maintenance et assistance	40 135	33 664	28 978
Total du chiffre d'affaires	117 791	96 639	71 045
Coût des ventes			
Licences et déploiement	25 830	19 627	14 576
Maintenance et assistance	7 955	6 675	5 816
Total du coût des ventes	33 785	26 302	20 392
Marge brute	84 006	70 337	50 653
Charges opérationnelles			
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	48 215	35 891	34 101
Recherche et développement	27 611	25 671	20 664
Résultat opérationnel	8 180	8 775	(4 112)
Autres charges, net	(163)	(141)	(81)
Résultat avant provision pour impôt sur le résultat	8 017	8 634	(4 193)
Charge (crédit) d'impôts sur le résultat	3 051	2 284	(2 262)
Résultat net	<u>\$ 4 966</u>	<u>\$ 6 350</u>	<u>\$ (1 931)</u>
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires			
de base	\$ 0,18	\$ 0,24	\$ (0,07)
dilué	\$ 0,17	\$ 0,23	\$ (0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions			
de base	27 365 731	26 831 530	26 089 850
dilué	28 419 956	27 761 958	26 089 850
Autres éléments du résultat global, net d'impôts :			
Autres éléments du résultat global	—	—	—
Résultat global	<u>\$ 4 966</u>	<u>\$ 6 350</u>	<u>\$ (1 931)</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
Tableau consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Activités opérationnelles :			
Résultat net	\$ 4 966	\$ 6 350	\$ (1 931)
Ajustements permettant de rapprocher le résultat net de la trésorerie nette générée par les activités opérationnelles :			
Amortissements	2 286	1 609	1 361
Paielements fondés sur des actions	9 645	6 832	6 964
Excédent des avantages fiscaux sur les paiements fondés sur des actions	(1 686)	(1 379)	(959)
Produit d'impôts sur les paiements fondés sur des actions	1 573	1 320	467
Impôts différés nets	962	315	(187)
Provision pour créances douteuses	(326)	178	(87)
Variations des actifs et passifs opérationnels			
Créances clients et créances non facturées	(4 609)	(6 656)	(16 860)
Charges constatées d'avance et autres actifs	2 215	(2 971)	(3 205)
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(790)	2 579	728
Charges à payer	1 700	(392)	(158)
Salaires, charges sociales et avantages du personnel	2 879	405	84
Autres passifs courants	—	—	(4 866)
Produits constatés d'avance	5 837	6 053	13 373
Flux nets de trésorerie générés (absorbés) par les activités opérationnelles	24 652	14 243	(5 276)
Activités d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 514)	(3 002)	(1 524)
Coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne	(2 013)	—	—
Augmentation des liquidités soumises à restriction	—	(36)	(293)
Diminution (augmentation) des investissements à court terme	—	73	(73)
Flux nets de trésorerie absorbés par les activités d'investissement	(9 527)	(2 965)	(1 890)
Activités de financement :			
Levée d'options sur actions	1 354	1 874	888
Excédent des avantages fiscaux sur les paiements fondés sur des actions	1 686	1 379	959
Retenue fiscale liée au règlement net en actions temporairement inaccessibles	(2 814)	(1 919)	(1 285)
Coûts de montage du Contrat de crédit renouvelable	(250)	—	—

Trésorerie nette générée (absorbée) par les activités de financement	(24)	1 334	562
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 101	12 612	(6 604)
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
À l'ouverture	68 457	55 845	62 449
À la clôture	<u>\$83 558</u>	<u>\$68 457</u>	<u>\$55 845</u>
Informations complémentaires sur la trésorerie :			
Trésorerie reçue (payée) sur l'exercice au titre des éléments suivants :			
Impôts	\$ 4 694	\$ (5 330)	\$ (84)
Intérêts	\$ (68)	\$ —	\$ —
Activités d'investissement sans contrepartie en trésorerie :			
Acquisition d'immobilisations corporelles non encore payée	\$ 1 425	\$ 606	\$ 543

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
Tableau des capitaux propres consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	<u>Actions ordinaires</u>			<u>Actions propres</u>		<u>Résultat non distribué</u>	<u>Total des capitaux propres</u>
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>Primes d'émission</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>		
Solde au 31 décembre 2009	25 745 923	\$ 30	\$63 439	4 417 585	\$(13 938)	\$ 5 508	\$55 039
Levée d'options sur actions	159 945	—	888	—	—	—	888
Règlement lié aux RSU	453 547	1	(1 914)	—	—	—	(1 913)
Excédent des avantages fiscaux sur les paiements fondés sur des actions	—	—	467	—	—	—	467
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	—	—	6 964	—	—	—	6 964
Différence de conversion	—	—	—	—	—	(11)	(11)
Résultat net	—	—	—	—	—	(1 931)	(1 931)
Solde au 31 décembre 2010	26 359 415	31	69 844	4 417 585	(13 938)	3 566	59 503
Levée d'options sur actions	308 762	—	1 874	—	—	—	1 874
Règlement lié aux RSU	346 668	—	(1 919)	—	—	—	(1 919)
Excédent des avantages fiscaux sur les paiements fondés sur des actions	—	—	1 303	—	—	—	1 303
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	—	—	6 832	—	—	—	6 832
Résultat net	—	—	—	—	—	6 350	6 350
Solde au 31 décembre 2011	27 014 845	31	77 934	4 417 585	(13 938)	9 916	73 943
Levée d'options sur actions	126 604	—	1 354	—	—	—	1 354
Règlement lié aux RSU	407 398	1	(2 814)	—	—	—	(2 813)
Excédent des avantages fiscaux sur les paiements fondés sur des actions	—	—	1 574	—	—	—	1 574
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux	—	—	9 645	—	—	—	9 645

propres							
Résultat net	—	—	—	—	—	4 966	4 966
Solde au 31 décembre 2012	27 548 847	\$ 32	\$87 693	4 417 585	\$(13 938)	\$ 14 882	\$88 669

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

PROS Holdings, Inc.
Notes aux états financiers consolidés

1. Organisation et nature des activités

PROS Holdings, Inc., une société de l'État du Delaware, est, à travers ses filiales opérationnelles (la « Société »), un fournisseur de logiciels Big data destinés à aider les entreprises à surperformer leurs marchés en utilisant des données volumineuses pour accroître leur efficacité commerciale. La Société utilise la science des données pour mettre en évidence les comportements et les préférences d'achat à partir des données extraites des transactions afin de déterminer les opportunités qui ont une forte probabilité de se réaliser, les offres susceptibles de remporter un succès commercial et les prix les plus justes. La Société propose des logiciels Big data pour analyser, exécuter et optimiser les ventes, la fixation des prix, les tarifs et remises et la gestion du chiffre d'affaires. La Société fournit également des services d'implémentation de ses logiciels, ainsi que des services de conseil. Elle fournit en outre à ses clients des services de maintenance et d'assistance, des mises à jour, des modules de maintenance et des corrections d'erreurs sur la durée du contrat d'assistance si et lorsqu'ils sont disponibles. La Société fournit ses logiciels Big data aux entreprises de nombreux secteurs, dont l'industrie, la distribution, les services et les voyages.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Principes de consolidation et base de présentation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de PROS Holdings, Inc. et de ses filiales détenues à 100 %. Tous les comptes et soldes intragroupe significatifs ont été éliminés lors de la consolidation. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP).

Montants en dollars

Les montants figurant dans les tableaux de ces notes sont présentés en milliers de dollars, sauf pour les montants unitaires, et sauf indication contraire dans chaque note.

Estimations

La direction de la Société formule des estimations et retient des hypothèses lors de la préparation de ses états financiers consolidés audités conformément au référentiel comptable américain. Ces

estimations et ces hypothèses peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs inscrits dans les états financiers consolidés audités, sur la présentation des passifs éventuels à la clôture, ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. La complexité du processus d'estimation et les problématiques liées aux hypothèses, aux risques et aux incertitudes inhérentes à l'application de la méthode du pourcentage d'avancement à la constatation du chiffre d'affaires affectent le montant des produits, des charges, des créances non facturées et des produits constatés d'avance. Les estimations peuvent être affectées par de nombreux facteurs internes et externes. Des estimations sont également utilisées, sans caractère limitatif, pour les créances, la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des actifs, l'amortissement, l'impôt sur le résultat et l'évaluation des actifs d'impôts différés, l'évaluation des options sur actions, les autres passifs courants et les charges à payer.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère comme des équivalents de trésorerie tous les investissements très liquides ayant une échéance initiale à leur date d'acquisition inférieure ou égale à trois mois. La Société a mis en place un programme de gestion de trésorerie qui prévoit l'investissement des soldes de trésorerie excédentaires, principalement dans des instruments à court terme du marché monétaire.

Instruments financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la valeur comptable des instruments financiers de la Société, qui comprennent les équivalents de trésorerie, les investissements à court terme, les créances et les charges à payer, avoisinaient leur juste valeur. Voir la Note 6 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur l'évaluation de la juste valeur de la Société.

Charges constatées d'avance et autres actifs

Les charges constatées d'avance et autres actifs comprennent principalement des actifs d'impôts différés à court terme, des versements anticipés d'impôts sur le résultat, des coûts de projets différés et des redevances de licences payées d'avance.

Immobilisations corporelles nettes

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué du montant cumulé des amortissements. Les frais de maintenance, de réparation et les coûts de remplacement mineurs sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts significatifs de remplacement et d'amélioration sont comptabilisés à l'actif du bilan. Les immobilisations corporelles, exception faite des améliorations locatives, sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité estimées. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité, si celle-ci est inférieure. Lors de la vente ou de la mise au rebut d'une immobilisation corporelle, son coût d'acquisition et le montant cumulé des amortissements correspondants sont déduits des comptes du bilan, et les profits ou les pertes en découlant sont enregistrés dans l'état du résultat global consolidé.

Logiciel destinés à un usage interne

Les coûts engagés durant la phase de développement des logiciels destinés à un usage interne sont inscrits à l'actif, à leur coût d'acquisition, et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité

estimée. Les coûts de développement incluent généralement les salaires et les charges du personnel, ainsi que le coût des prestations externes associées à la configuration, à l'encodage, à l'installation et au test des logiciels destinés à un usage interne. Les logiciels destinés à un usage interne inscrits à l'actif sont inclus dans les immobilisations corporelles dans le bilan consolidé.

Dépréciation des actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'événements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est mis en doute. Le test de dépréciation consiste notamment à comparer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs avec leur valeur comptable. Si la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs est supérieure aux flux de trésorerie futurs attendus (non actualisés et hors charges d'intérêt), une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif dépasse sa juste valeur. La Société n'a pas comptabilisé de dépréciation durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement de logiciels vendus à des clients sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Ils comprennent les salaires et les charges du personnel, les coûts des prestations externes, les outils de développement de logiciels, une quote-part du coût des locaux et de la charge d'amortissement, ainsi que d'autres charges liées au développement de nouvelles solutions et à la mise à jour et l'amélioration des solutions existantes.

Actions propres

La Société rachète ses actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, approuvé par le Conseil d'administration du 28 août 2008. La Société comptabilise le rachat d'actions propres à leur coût d'acquisition. Voir la Note 7 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur le programme de rachat d'actions de la Société.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société provient de l'octroi de licences et du déploiement de solutions logicielles, ainsi que des services de maintenance et d'assistance associés. Dans une moindre mesure, le chiffre d'affaires de la Société comprend des services d'hébergement indépendants des logiciels. Les accords conclus entre la Société et ses clients prévoient généralement : (a) des redevances de licences en contrepartie de l'utilisation de nos solutions, soit pour une période indéterminée, soit pour une durée déterminée, et des revenus au titre du déploiement - configuration, implémentation et formation - et (b) des revenus au titre des services de maintenance et d'assistance technique, ainsi que pour les mises à jour des logiciels. Si l'achèvement du contrat est mis en doute ou si le recouvrement de la créance n'est pas raisonnablement certain, les produits sont différés jusqu'à ce que l'incertitude soit suffisamment dissipée ou que le recouvrement soit raisonnablement certain. En outre, le chiffre d'affaires est constaté lorsqu'il existe des preuves tangibles de l'existence d'un accord et que les produits sont fixes ou déterminables. Pour certains accords, nous faisons appel à un prestataire indépendant pour aider au déploiement de nos solutions logicielles. Ces accords sont analysés sur la base de nombreux facteurs afin de déterminer le montant des produits devant être comptabilisé.

Lorsqu'elle détermine si le chiffre d'affaires lié au déploiement doit être constaté séparément du chiffre d'affaires des licences, la Société évalue si les services sont jugés essentiels au fonctionnement du logiciel. Pour ce faire, elle se base sur des facteurs tels que la nature de ses logiciels, le fait qu'ils soient directement utilisables par le client à la livraison, la nature des services de déploiement, les services offerts par d'autres prestataires, le fait que le calendrier des flux des redevances coïncide avec la prestation de services, et l'existence d'étapes ou de critères d'acceptation affectant la réalisation de la redevance.

Les accords de licences de logiciels de la Société prévoient généralement des services de déploiement pouvant être jugés essentiels à l'utilisation de la solution logicielle par le client ; en conséquence, le chiffre d'affaires lié aux licences de logiciels et aux services de déploiement ne répond généralement pas aux critères de comptabilisation séparée, et le chiffre d'affaires lié aux licences de logiciels est généralement comptabilisé avec les services de déploiement à l'aide de la méthode de l'avancement ou la méthode de l'achèvement des travaux. La méthode de l'achèvement des travaux est utilisée pour les contrats pour lesquels l'acceptation finale par le client est exposée à un risque ou pour les contrats à court terme.

Le calcul du pourcentage d'avancement des travaux correspond au nombre de jours-personne durant l'exercice, rapporté au nombre de jours-personne estimé nécessaire pour chaque contrat de déploiement des solutions logicielles. La Société évalue la performance selon la méthode de l'avancement en utilisant la méthode du nombre total de jours-personne estimé pour achever le projet. La Société estime que pour chacun de ces projets, le nombre de jours-personne rapporté au total du nombre de jours-personnes jusqu'à l'achèvement représente l'indicateur le plus fiable et le plus pertinent pour déterminer la progression d'un projet vers son achèvement. Si une perte est attendue sur nos contrats à forfait, l'intégralité du montant de la perte est comptabilisée lorsque celle-ci est déterminable.

La Société concède également des licences d'utilisation de logiciels à durée déterminée, qui englobent généralement des services de maintenance sur la durée du contrat. Lorsque la maintenance couvre l'intégralité de la durée de la licence, il n'y a pas de taux de renouvellement et la Société n'identifie pas de preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur de la maintenance des contrats de licence à durée déterminée. Pour les contrats de licence à durée déterminée, les produits et les charges associées sont reportés jusqu'à la livraison de la solution et comptabilisés prorata temporis sur la durée résiduelle du contrat de licence. Le chiffre d'affaires des contrats de licence à durée déterminée, inclus dans le chiffre d'affaires des licences et du déploiement dans l'état du résultat global consolidé, représentait respectivement environ 4,8 %, 5,8 % et 2,3 % du total du chiffre d'affaires pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

Pour les accords englobant des services d'hébergement, nous ventilons la contrepartie de l'accord entre les services d'hébergement et les autres éléments, et nous comptabilisons les produits d'hébergement prorata temporis à compter de la date à laquelle le client commence à utiliser nos services, jusqu'à la fin du contrat. Le chiffre d'affaires des services d'hébergement, inclus dans les produits des licences et du déploiement dans l'état du résultat global consolidé, représentait respectivement environ 2,6 %, 2,3 % et 0,5 % du total du chiffre d'affaires pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

Les contrats de la Société conclus avec ses clients prévoient généralement des prestations groupées qui comprennent une licence de logiciel, des services de déploiement et des services de maintenance et d'assistance post-déploiement. En octobre 2009, le Financial Accounting Standards Board

(« FASB ») a publié l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2009-13, *Multiple-Deliverable Revenue Arrangements* (contrats à prestations multiples) (amendements de la codification des normes comptables du FASB (Accounting Standards Codification, « ASC »)) Topic 605, *Revenue Recognition*, constatation du chiffre d'affaires), qui modifiait les normes comptables pour certains contrats à prestations multiples contenant des éléments non logiciels de manière à :

- fournir des commentaires actualisés sur l'identification de prestations multiples, sur la façon de distinguer les éléments livrables d'un contrat et sur l'affectation de la contrepartie ;
- imposer à une entité d'affecter le chiffre d'affaires découlant d'un contrat sur la base de l'estimation la plus juste du prix de vente des éléments livrables en l'absence de preuves objectives propres au fournisseur ; et
- supprimer l'utilisation de la méthode résiduelle et imposer à une entité d'affecter le chiffre d'affaires selon la méthode du prix de vente relatif.

Pour les contrats à prestations multiples incluant nos services non logiciels, la Société doit : (1) déterminer si et quand chaque élément a été livré ; (2) déterminer la juste valeur de chaque élément en utilisant la hiérarchie de preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur, des preuves externes ou l'estimation la plus juste du prix de vente, selon le cas ; et (3) affecter le prix de vente total aux différents éléments en utilisant la méthode du prix de vente relatif.

Pour les contrats à prestations multiples contenant des éléments logiciels et non logiciels tels que les services d'hébergement de la Société, nous affectons le chiffre d'affaires aux éléments logiciels ou liés aux logiciels en tant que groupe, et aux éléments non logiciels séparément en utilisant la méthode de juste valeur relative. La juste valeur de chaque livrable est déterminée selon cette méthode et la hiérarchie de preuves objectives, le cas échéant.

Dans certaines circonstances, la Société peut ne pas être à même d'établir des preuves objectives propres au fournisseur pour tous les éléments livrables d'un contrat à prestations multiples. Ce peut être le cas lorsque chaque élément est rarement vendu séparément, que la fourchette des prix des solutions est large ou que l'historique des ventes est limité. En outre, il n'existe pas toujours de preuves externes. Lorsque la Société n'est pas à même de déterminer le prix de vente en utilisant des preuves objectives propres au fournisseur ou des preuves externes, elle utilise l'estimation la plus juste du prix de vente pour l'allocation de la contrepartie au contrat. L'objectif de l'estimation la plus juste du prix de vente est de déterminer le prix auquel la Société effectuerait une transaction de vente si elle vendait le produit ou le service séparément. Pour les transactions n'impliquant que des logiciels et des éléments logiciels, la Société continue de comptabiliser ces contrats conformément aux normes de constatation du chiffre d'affaires généré par des logiciels, c'est-à-dire en établissant les preuves objectives propres au fournisseur de la juste valeur pour l'allocation de la contrepartie au contrat des différents éléments livrables.

Le chiffre d'affaires découlant de la maintenance et de l'assistance comprend l'assistance au client post-déploiement et le droit à des mises à jour et des améliorations non spécifiées si et lorsqu'elles sont disponibles. La Société facture généralement les services de maintenance et d'assistance sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle durant la période de maintenance et d'assistance. La Société comptabilise le chiffre d'affaires des contrats de maintenance prorata temporis sur la période durant laquelle les services sont fournis.

Le chiffre d'affaires lié aux licences et au déploiement qui a été comptabilisé mais non encore facturé

au client est comptabilisé dans les créances non facturées. Les factures émises avant la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux licences logicielles, au déploiement, à la maintenance et à l'assistance sont comptabilisées dans les produits constatés d'avance dans le bilan consolidé.

Transactions en devises

Une partie du chiffre d'affaires est soumis au risque de change, car la Société conclut des contrats libellés en devises. Les profits et les pertes liés aux transactions en devises, tels que ceux découlant du règlement des créances, sont classés en net dans les autres charges (produits) dans l'état du résultat global consolidé.

La Société convertit les actifs et les passifs de ses filiales à l'étranger, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain (USD), aux taux de change en vigueur à la date de clôture. La Société convertit les produits et les charges aux taux mensuels moyens. La Société présente les différences de change dans l'état du résultat global consolidé.

Rémunérations en instruments de capitaux propres

La Société dispose de deux plans de rémunération en instruments de capitaux propres : le plan de 1999 et celui de 2007 ; ces plans autorisent l'attribution discrétionnaire de différents types d'actions aux membres clés du personnel, aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants. Les attributions futures d'actions dans le cadre du plan de 1999 ont pris fin en mars 2007. Le plan de 2007 a été adopté en mars 2007. La Société a la possibilité d'attribuer des rémunérations en instruments de capitaux propres en attribuant : (i) des "restricted stock awards" ; (ii) des "restricted stock unit awards" (RSU) ; (iii) des "stock options" ; (iv) des "stock appreciation rights" (SAR) ; (v) des "phantom stock" ; et (vii) des "performance awards".

Jusqu'ici, la Société a attribué des stock options, des SAR, des RSU et des "market stocks units" (MSU). Lors de la levée des stock options, du règlement des SAR et des MSU, ou de l'acquisition des droits sur RSU, la Société émet des actions ordinaires sur la base des actions autorisées. Le tableau ci-après présente le nombre d'attributions en cours pour chaque type d'instrument attribué aux 31 décembre 2012 et 2011.

Type d'attribution	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Stock options	1 475	1 581
RSU	1 183	1 146
SAR	790	830
MSU	205	—

Stock options La Société n'a pas attribué de stock options en 2012 et 2011. La juste valeur de chaque stock option a été estimée à la date d'attribution à l'aide de la méthode de détermination du prix des options de Black-Scholes.

RSU La juste valeur des RSU, qui est basée sur le cours de clôture de l'action de la Société à la date d'attribution, est amortie sur la période d'acquisition des droits.

SAR Les SAR seront réglés en actions au moment de la levée, et s'acquièrent sur une période

de quatre ans à compter de la date d'attribution. La Société a utilisé le modèle de Black-Scholes pour estimer la juste valeur de ses SAR. La détermination de la juste valeur des SAR basée sur le modèle de Black-Scholes est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la volatilité attendue, la durée de vie attendue, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La Société estime la volatilité attendue des actions ordinaires à la date d'attribution en fonction de la volatilité historique, combinée à la volatilité moyenne de valeurs comparables. La durée de vie attendue des attributions d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres correspond à la durée de vie anticipée moyenne pondérée de titres de sociétés comparables. L'hypothèse sur le taux d'intérêt sans risque est basée sur les taux d'intérêt observés appropriés compte tenu des conditions d'attribution de la Société. L'hypothèse sur le rendement du dividende est basée sur nos anticipations de non-paiement de dividendes.

MSU Les MSU sont des attributions basées sur la performance, qui s'acquièrent en fonction du rendement relatif pour l'actionnaire de la Société. Le nombre réel de MSU qui pourra être acquis est basé sur le rendement total pour l'actionnaire de la Société comparativement à la rentabilité totale pour l'actionnaire de l'Indice Russell 2000 (l'« Indice ») sur une période de deux ans close le 31 décembre 2013 (la « Période de performance »). Les MSU sont acquis le 1^{er} janvier 2014, et le nombre total d'actions pouvant être émises lors de l'acquisition est égal à 200 % des MSU initialement attribués, en fonction du cours moyen de notre action ordinaire comparativement à l'Indice durant la Période de performance. La Société estime la juste valeur des MSU à la date d'attribution en utilisant un modèle de simulation Monte Carlo. La détermination de la juste valeur des MSU est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la volatilité attendue de l'action de la Société et de l'Indice, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La volatilité attendue à la date d'attribution a été basée sur la volatilité historique de l'action de la Société et de l'Indice sur la Période de performance. La Société n'a pas attribué de MSU en 2011.

Lorsque la Société émet des stock options et des SAR, elle évalue les hypothèses utilisées pour estimer les attributions de stock options et de SAR. Si les facteurs changent et que la Société modifie ses hypothèses, la charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres peut être très différente des montants comptabilisés par le passé. Si les titres sous-jacents non acquis sont modifiés ou annulés, la Société peut être contrainte d'accélérer, d'accroître ou d'annuler la charge résiduelle liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres non acquis. La charge future liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres non acquis augmentera si la Société effectue des attributions supplémentaires au profit des membres de son personnel.

Au 31 décembre 2012, les charges totales non comptabilisées liées rémunérations en instruments de capitaux étaient estimées à 18,9 millions de dollars. Ces charges seront comptabilisées sur une période moyenne pondérée de 2,4 ans. Voir la Note 8 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les plans de rémunération en instruments de capitaux propres de la Société.

Garanties produits

La Société émet généralement une garantie de 90 jours à compter de l'achèvement du déploiement, en fonction du contrat, pour les services logiciels et de déploiement. Les coûts de garantie supportés par la Société ont été négligeables.

Impôts sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur le résultat, notamment la comptabilisation des actifs et passifs d'impôts différés au titre des conséquences fiscales futures anticipées dues aux différences entre les montants inscrits dans les états financiers et leur base fiscale. La Société évalue le caractère recouvrable de ses actifs d'impôts différés. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la Société estime qu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie de ses actifs d'impôts différés ne sera pas réalisée. Les variations de la provision pour dépréciation d'une période à une autre sont incluses dans la provision pour impôts de la Société de la période durant laquelle la modification est effectuée.

La Société comptabilise les situations fiscales incertaines conformément aux dispositions fiscales des normes comptables publiées par le FASB. Cette interprétation impose aux sociétés d'utiliser un modèle obligatoire pour la comptabilisation et l'évaluation de toutes les situations fiscales adoptées ou devant être adoptées dans les déclarations fiscales. Ces commentaires clarifient la décomptabilisation, le classement, les intérêts et pénalités, la comptabilisation durant les périodes intermédiaires, la présentation d'informations et la transition. Voir la Note 9 des notes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les impôts sur le résultat de la Société.

Résultat par action

La Société calcule le résultat de base par action en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. La Société calcule le résultat dilué par action en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions ordinaires ayant un effet dilutif potentiel en circulation. Le résultat dilué par action reflète la conversion présumée de tous les titres ayant un effet dilutif, en utilisant la méthode des actions propres. Les actions ordinaires ayant un effet dilutif sont les actions pouvant être émises lors de la levée des options sur actions, les actions liées aux RSU non acquises et le règlement des SAR. Lorsque la Société enregistre une perte nette, l'effet des options sur actions, des SAR et des RSU en circulation de la Société n'est pas inclus dans le calcul du résultat dilué par action, car cet effet serait anti-dilutif. En conséquence, les résultats nets de base et dilué par action sont identiques.

Nouvelles normes comptables

En décembre 2011, le FASB a publié la norme ASU 2011-12, *Comprehensive Income (Topic 220): Deferral of the Effective Date for Amendments to the Presentation of Reclassification of Items Out of Accumulated Other Comprehensive Income in ASU 2011-5* (résultat global : report de la date d'entrée en vigueur des amendements sur la présentation du reclassement d'autres éléments cumulés du résultat global prévus par ASU 2011-5). La norme ASU 2011-12 reporte la date d'entrée en vigueur de la présentation dans les états financiers des ajustements liés au reclassement d'autres éléments cumulés du résultat global prévus par ASU 2011-5, *Comprehensive Income (Topic 220): Presentation of Comprehensive Income (Présentation du résultat global)*. La Société a adopté cette norme le 1^{er} janvier 2012 et présenté le résultat global dans un seul état financier dans son état du résultat global résumé non audité. Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, la Société n'a pas présenté d'autres éléments du résultat global dans son état consolidé des autres éléments du résultat global. Durant les exercices précédents, la Société avait présenté des ajustements de change cumulés dans le résultat global qui concernaient une filiale étrangère détenue à 100 %.

En février 2013, le FASB a publié la norme ASU 2013-2, *Reporting of Amounts Reclassified Out of Accumulated Other Comprehensive Income* (présentation de montants reclassés à partir des autres éléments cumulés du résultat global). Cette norme impose de présenter, sous la rubrique Résultat net, les effets des montants importants reclassés à partir des autres éléments cumulés du résultat global, mais uniquement si les principes comptables généralement admis aux États-Unis imposent que l'intégralité de l'élément soit reclassée dans le résultat net durant la même période de reporting. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 15 décembre 2012. La Société n'anticipe pas que son adoption aura un impact significatif sur ses états financiers consolidés.

3. Créances clients et contrats en cours

Les créances clients aux 31 décembre 2012 et 2011 sont détaillées ci-après :

	31 décembre	
	2012	2011
Créances clients	\$ 34 332	\$ 29 930
Créances non facturées	5 229	5 064
Total des créances	39 561	34 994
Moins : provision pour créances douteuses	(760)	(1 130)
Créances clients, net	\$ 38 801	\$ 33 864

La provision pour créances douteuses comptabilisée dans les frais commerciaux, généraux et administratifs dans l'état du résultat global consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010 avoisinait respectivement (0,3) million de dollars, 0,2 million de dollars et (0,1) million de dollars.

Le tableau ci-après présente les contrats en cours aux 31 décembre 2012 et 2011 :

	31 décembre	
	2012	2011
Coûts et bénéfices estimés depuis le début de l'exercice	\$ 228 912	\$ 154 040
Montants facturés depuis le début de l'exercice	(265 463)	(184 920)
Total	\$ (36 551)	\$ (30 880)

Le tableau ci-dessus présente le montant total facturé au titre des contrats en cours aux dates respectives, y compris les montants déjà recouvrés.

Ces montants sont inclus dans le bilan consolidé ci-joint aux 31 décembre 2012 et 2011 comme suit :

	31 décembre	
	2012	2011
Créances non facturées	\$ 5 229	\$ 5 064
Produits constatés d'avance	(41 780)	(35 944)
Total	\$ (36 551)	\$ (30 880)

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société avait comptabilisé respectivement des produits constatés d'avance d'environ 11,1 millions de dollars et 8,6 millions de dollars au titre de la maintenance et de

l'assistance, qui figure ci-dessus dans les produits constatés d'avance.

4. Résultat par action

Le tableau ci-après détaille le calcul du résultat de base et dilué par action :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Numérateur			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	\$ 4 966	\$ 6 350	\$ (1 931)
Dénominateur :			
Nombre moyen pondéré d'actions (de base)	27 366	26 832	26 090
Effet dilutif des options sur actions, des RSU et des SAR	1 054	930	—
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	28 420	27 762	26 090
Résultat de base par action	\$ 0,18	\$ 0,24	\$ (0,07)
Résultat dilué par action	\$ 0,17	\$ 0,23	\$ (0,07)

Environ 416 000, 893 000 et 2 238 000 actions ordinaires potentielles n'ont respectivement pas été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010, car leur effet aurait été anti-dilutif.

5. Immobilisations corporelles, net

Les immobilisations corporelles nettes aux 31 décembre 2012 et 2011 sont détaillées ci-après :

	Durée d'utilité estimée	31 décembre	
		2012	2011
Mobilier et agencements	7-10 ans	\$ 2 371	\$ 1 899
Équipement informatique	3-10 ans	9 477	7 421
Logiciels	2-5 ans	4 123	2 243
Coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne	3 ans	2 013	—
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité, si celle-ci est inférieure	3 550	1 037
Construction en cours		532	312
Moins : amortissements cumulés		(9 278)	(8 209)
Immobilisations corporelles, net		\$ 12 788	\$ 4 703

Aux 31 décembre 2012, 2011 et 2010, les amortissements s'élevaient à respectivement environ 2,2 millions de dollars, 1,6 million de dollars et 1,4 million de dollars. Durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010, la Société a cédé des actifs intégralement amortis pour des montants respectifs avoisinant 0,8 million de dollars, 3,2 millions de dollars et 0,8 million de dollars. Aux 31 décembre 2012 et 2011, les actifs intégralement amortis en cours d'utilisation par la Société

avoisinaient 4,2 millions de dollars et 5,2 million de dollars.

Les logiciels comprennent environ 0,4 million de dollars au titre de l'acquisition et du déploiement d'un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise durant l'exercice clos le 31 décembre 2012. Par ailleurs, durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé à l'actif des coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne liés à son offre de services de cloud, pour un montant avoisinant 2,0 millions de dollars. Durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, environ 0,9 million de dollars de coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne ont été amortis. Le montant cumulé des amortissements comprend environ 0,1 million de dollars au titre des coûts de développement de logiciels destinés à un usage interne qui ont été inscrits à l'actif.

6. Évaluation de la juste valeur

La Société a adopté la norme sur l'évaluation de la juste valeur pour évaluer ses actifs et passifs financiers et non financiers. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur conformément au référentiel comptable, et élargit les informations à présenter sur l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction réalisée dans des conditions normales de marché. La norme définit une hiérarchie des justes valeurs pour les données utilisées qui place au plus haut niveau les prix cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques, et la priorité la moins élevée aux données observables. La hiérarchie des justes valeurs est la suivante :

Niveau 1 : Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, qui sont accessibles à la date d'évaluation pour des actifs ou passifs identiques et libres de toute restriction ;

Niveau 2 : Prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou données observables, directement ou indirectement, sur la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif ;

Niveau 3 : Prix ou techniques d'évaluation nécessitant des données qui sont à la fois importantes pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (c'est-à-dire corroborées par une activité réduite voire inexistante sur le marché).

Une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société est investie dans des instruments à court terme ayant des échéances initiales inférieures à 90 jours, principalement différents types de fonds monétaires. En outre, la Société détient des investissements à court terme sous forme de certificats de dépôt. La Société n'effectue pas d'investissement à des fins de négociation ou dans un but spéculatif.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société avait environ 58,0 millions de dollars investis dans des fonds monétaires investissant dans des bons du Trésor. Ces investissements doivent être régulièrement évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces comptes est déterminée sur la base des prix cotés, ce qui correspond au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des investissements dans des fonds monétaires diversifiés, dans des fonds monétaires investissant dans des bons du Trésor et des investissements à court terme de la Société est proche de leur valeur comptable.

7. Capitaux propres

Rachat d'actions

Le 25 août 2008, le Conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions autorisant la Société à racheter jusqu'à 15,0 millions de dollars de ses actions ordinaires. Dans le cadre de ce programme, des rachats d'actions peuvent être réalisés de temps à autre sur le marché ou au travers de transactions privées, en fonction des conditions de marché, du cours de l'action, du volume des titres négociés et d'autres facteurs et, le cas échéant, ces achats doivent être réalisés conformément aux lois et aux réglementations boursières et sur les opérations d'initiée en vigueur. Ces rachats peuvent être démarrés ou interrompus à tout moment ou de temps à autre sans préavis.

La Société n'a pas racheté d'actions dans le cadre de ce plan durant les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011. Le montant résiduel disponible pour racheter des actions dans le cadre de ce plan s'élevait à 10,0 millions de dollars au 31 décembre 2012.

8. Rémunérations en instruments de capitaux propres

Rémunérations en instruments de capitaux propres au profit des membres du personnel :

La Société dispose de deux plans de rémunération en instruments de capitaux propres : le plan de 1999 et celui de 2007. Ces plans autorisent l'attribution de différents types d'actions aux membres clés du personnel, aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants. Les attributions discrétionnaires d'actions sont généralement assorties de conditions d'acquisition s'échelonnant de un à quatre ans.

Plan de 1999 Le plan de 1999 autorise la Société à attribuer, à son gré, des options d'achat d'actions ordinaires à ses membres du personnel, ses administrateurs et ses consultants. Les attributions futures d'actions dans le cadre du plan de 1999 ont pris fin en mars 2007. Au 31 décembre 2012, des stocks options permettant d'acheter 46 017 actions ordinaires de la Société dans le cadre du plan de 1999 étaient émises et en circulation.

Plan de 2007 Le plan de 2007 a été adopté en mars 2007. L'objectif du plan de 2007 est de favoriser la croissance et la rentabilité à long terme de la Société. Le plan de 2007 est conçu pour mettre en place des avantages grâce auxquels la Société pourra attirer, fidéliser et récompenser les membres du personnel dont la contribution est essentielle à sa réussite. Le plan de 2007 prévoit que les membres du personnel, les dirigeants, les administrateurs de la Société et les autres personnes fournissant des services à la Société ou à l'une de ses filiales peuvent bénéficier des attributions. Le plan de 2007 contient une condition permanente permettant une augmentation annuelle égale à (i) 3,5 % des actions en circulation de la Société, (ii) 900 000 actions, si ce montant est inférieur, ou (iii) à tout autre montant moins élevé déterminé par le Comité de rémunération du Conseil d'administration. La Société a la possibilité d'accorder ces avantages en attribuant : (i) des "restricted stock awards" ; (ii) des "restricted stock unit awards" (RSU) ; (iii) des "stock options" ; (iv) des "stock appreciation rights" (SAR) ; (v) des "phantom stock" ; and (vi) des "performance awards".

En février 2012, la Société a augmenté de 900 000 le nombre d'actions pouvant être attribuées dans le cadre de la condition permanente, portant à 6 368 000 le nombre des actions du plan de 2007 réservées pour être émises. Au 31 décembre 2012, des attributions en cours permettant d'acquérir 3 652 191 actions ordinaires de la Société étaient détenues par les membres du personnel, des

administrateurs et des consultants dans le cadre du plan de 2007. Les attributions en cours comprennent 1 474 828 stocks options, 1 182 726 RSU et 789 637 SAR et 205 000 “market stock units” (MSU) détenus par les membres du personnel, les administrateurs et les consultants. Au 31 décembre 2012, 699 359 actions restaient disponibles pour être attribuées dans le cadre du plan de 2007. Au 31 décembre 2012, aucune action temporairement incessible ou action fictive n'avait été attribuée dans le cadre du plan de 2007.

La charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres est déterminée sur la base de la juste valeur à la date d'attribution. La Société comptabilise ces charges après prise en compte d'un taux d'annulation estimé, ce qui représente des rémunérations en instruments de capitaux propres dont l'acquisition attendue est linéaire sur la durée de services requise, qui correspond généralement à la période d'acquisition des droits. Les rémunérations fondées sur des actions sont généralement acquises sur une période de quatre ans et ont une durée de 10 ans. La Société estime le taux d'annulation en fonction de données historiques pour les années où la majorité des conditions d'acquisition des droits ont été satisfaites. Les modifications du taux d'annulation estimé sont comptabilisées grâce à un ajustement cumulé durant la période au cours de laquelle les modifications interviennent ; elles ont donc un impact sur la charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres devant être comptabilisée au cours des périodes futures.

La charge relative aux rémunérations en instruments de capitaux propres est affectée aux catégories de charges dans l'état du résultat global consolidé. Le tableau ci-après résume la charge des rémunérations en instruments de capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Rémunérations en instruments de capitaux propres			
Coût des ventes			
Licences et déploiement	\$ 1 451	\$ 1 201	\$ 876
Total inclus dans le coût des ventes	1 451	1 201	876
Charges opérationnelles			
Frais commerciaux, généraux, administratifs et de marketing	6 273	4 038	4 859
Recherche et développement	1 921	1 593	1 229
Total inclus dans les charges opérationnelles	8 194	5 631	6 088
Total des charges liées aux rémunérations en instruments de capitaux propres	\$ 9 645	\$ 6 832	\$ 6 964

La charge liée aux rémunérations en instruments de capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprend 1,3 million de dollars au titre d'amortissements accélérés liés à des départs transactionnels. En outre, la Société a comptabilisé un ajustement non matériel hors période au titre de 2010.

Au 31 décembre 2012, les charges totales non comptabilisées liées à des rémunérations en instruments de capitaux propres étaient estimées à 18,9 millions de dollars. Ces charges seront comptabilisés sur une période moyenne pondérée de 2,4 ans.

Stock options

Le tableau ci-après résume les variations des options sur actions de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

	Nombre de stock options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
En circulation au 31 décembre 2011	1 581	\$ 11,35		
Attribuées	0	—		
Levées	(106)	13,00		
Annulées	0	—		
Expirées	0	—		
En circulation au 31 décembre 2012	<u>1 475</u>	\$ 11,24	4,7	\$ 10 403
Exerçables au 31 décembre 2012	<u>1 475</u>	\$ 11,24	4,7	\$ 10 403

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2012, de 18,29 dollars, et le prix d'exercice des options sous-jacentes.

La Société n'a pas attribué de stock options durant les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011. Le total de la valeur intrinsèque des stock options levées durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010 était de respectivement 0,6 millions de dollars, 1,7 million de dollars et 0,5 million de dollars.

RSU

Dans le cadre du plan de 2007, la Société a attribué des RSU. En règle générale, les RSU attribuées aux membres du personnel, aux administrateurs et aux consultants sont acquises prorata temporis sur une période de un à quatre ans à compter de la date d'attribution. Au 31 décembre 2012, 1 182 726 actions liées à ces RSU étaient en circulation et n'étaient pas encore acquises.

Le tableau ci-après résume les RSU au 31 décembre 2012, ainsi que les variations pour l'exercice clos à cette date :

	Nombre de RSU	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
Non acquises au 31 décembre 2011	1 146	\$ 10,13		
Attribuées	642	18,65		
Acquises	(567)	8,11		
Annulées	(38)	15,35		
Non acquises au 31 décembre 2012	1 183	\$ 15,55	8,2	\$ 21 632
Dont l'acquisition des droits est attendue le 31 décembre 2012	1 147	\$ 15,50	8,2	\$ 17 055

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2012, de 18,29 dollars, et le prix d'exercice des RSU sous-jacentes.

La juste valeur moyenne pondérée des RSU à la date d'attribution était de respectivement 18,65 dollars, 14,13 dollars et 8,94 dollars durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

SAR

Dans le cadre du plan de 2007, la Société a attribué des SAR. Les SAR seront réglés en actions à la date d'exercice et sont acquis sur une période de quatre ans à compter de la date de l'attribution sous condition de présence du salarié. Le nombre d'actions émises lors de l'exercice des SAR représente la différence entre le prix de l'action de la Société à la date d'exercice et à la date d'attribution, multiplié par le nombre de SAR, divisé par le cours de l'action à la date d'attribution.

Le tableau ci-après résume les variations des SAR de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

	Nombre de SAR	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
En circulation au 31 décembre 2011	830	\$ 10,67		
Attribuées	—	—		
Levées	(32)	10,65		
Annulées	(8)	10,88		

Expirées	—	—		
En circulation au 31 décembre 2012	790	\$ 10,66	7,8	\$ 223
Exercables au 31 décembre 2012	417	\$ 10,46	7,9	\$ 2 756
Dont l'acquisition des droits est attendue le 31 décembre 2012	369	\$ 10,89	7,8	\$ 2 727

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2012, de 18,29 dollars, et le prix d'exercice des SAR sous-jacents.

La Société n'a pas attribué de SAR en 2012. La juste valeur moyenne pondérée des SAR à la date d'attribution était de respectivement 11,42 dollars et 10,26 dollars durant les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010.

Tous les SAR en circulation attribués par la Société avaient une juste valeur à la date d'attribution basée sur le modèle de détermination du prix des options de Black-Scholes. Les principales hypothèses utilisées dans le modèle de Black-Scholes pour les SAR attribués en 2011 et 2010 sont présentées ci-après :

	2011	2010
Volatilité	61 %	53,56 % - 55,86 %
Taux d'intérêt sans risque	2,11 %	1,46 % - 2,34 %
Durée de vie attendue (nb. d'années)	4,4	4,6
Rendement du dividende	—	—

MSU

Début 2012, la Société a attribué des MSU à certains dirigeants et cadres supérieurs. Les MSU sont des attributions basées sur la performance qui s'acquièrent en fonction du rendement relatif pour l'actionnaire de la Société. Le nombre réel de MSU qui pourra être acquis est basé sur le rendement total pour l'actionnaire de la Société comparativement au rendement total pour l'actionnaire de l'Indice Russell 2000 (l'« Indice ») sur une période de deux ans close le 31 décembre 2013 (la « Période de performance »). Les MSU seront acquis le 1^{er} janvier 2014, et le nombre maximum d'actions pouvant être émises lors de l'acquisition est égal à 200 % des MSU initialement attribués. La Société n'a pas attribué de MSU en 2011 et en 2010.

	Nombre d'options non acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (nb. d'années)	Total de la valeur intrinsèque (1)
Non acquises au 31 décembre 2011	—	—		
Attribuées	205	\$ 26,08	—	—
Levées	—	—		

Annulées	—	—			
Expirées	—	—			
Non acquises au 31 décembre 2012	205	\$	26,08	1,0	\$ 3 749

(1) Le total de la valeur intrinsèque a été calculé sur la base de la différence positive entre la juste valeur estimée des actions ordinaires de la Société au 31 décembre 2012, de 18,29 dollars, et le prix d'exercice des MSU sous-jacents.

La Société estime la juste valeur des MSU à la date d'attribution en utilisant un modèle de simulation Monte Carlo. La détermination de la juste valeur des MSU est affectée par le cours de l'action de la Société ainsi que par plusieurs hypothèses, dont la volatilité attendue de l'action de la Société et de l'Indice, le taux d'intérêt sans risque et les dividendes anticipés. La volatilité attendue à la date d'attribution a été basée sur la volatilité historique de l'action de la Société et de l'Indice sur la Période de performance. La Société n'a pas estimé de taux d'annulation pour les MSU en raison de leur importance limitée, de la période d'acquisition, du type de bénéficiaires, et d'absence d'indications historiques sur l'attribution de ce type d'instrument.

Les principales hypothèses utilisées dans le modèle Monte Carlo pour les MSU attribués durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont présentées ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Volatilité	61 %
Taux d'intérêt sans risque	0,28 %
Durée de vie attendue (nb. d'années)	1,9
Rendement du dividende	—

9. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-après détaille la charge (le produit) au titre de l'impôt sur le résultat durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010 :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Impôts courants :			
Fédéral	\$ 2 035	\$ 1 363	\$ (2 382)
Impôts des États fédérés et étrangers	54	591	222
	2 089	1 954	(2 160)
Impôts différés :			
Fédéral	1 030	310	108
Impôts des États fédérés	(68)	20	(210)
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	\$ 3 051	\$ 2 284	\$ (2 262)

Les différences entre les taux d'imposition effectifs reflétées dans la charge totale d'impôts sur le résultat et le taux fédéral officiel en vigueur aux États-Unis, de 34 % pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010 sont présentées ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
Charge (produit) au taux fédéral officiel en vigueur aux États-Unis	\$ 2 726	\$ 3 022	\$ (1 426)
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :			
Impôts sur le résultat des États fédérés, nets des impôts fédéraux	(84)	94	(34)
Charges non déductibles	214	208	126
Activité de production domestiques	(146)	(118)	—
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres non déductibles	622	—	—
Avantage supplémentaire des crédits d'impôt d'exercices antérieurs	(439)	—	—
Avantage supplémentaire donnant droit à des crédits d'impôt	—	(878)	(594)
Variation du taux d'imposition/résultat soumis à des taux moins élevés et autres	158	(44)	(220)
Variation de la provision pour dépréciation	—	—	(114)
	<u>\$ 3 051</u>	<u>\$ 2 284</u>	<u>\$ (2 262)</u>

Le taux d'imposition effectif historique de la Société a toujours été inférieur au taux officiel de 34 %, principalement du fait des crédits d'impôt cumulés. Le taux d'imposition effectif de la Société représentait une charge de respectivement 38 % et 26 % pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, et un produit de 54 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société avait comptabilisé une créance fiscale avoisinant respectivement 0,4 million de dollars et 5,2 millions de dollars, qui est classée dans charges constatées d'avance et autres actifs courants dans le bilan consolidé. Aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société avait comptabilisé des crédits d'impôt étrangers avoisinant respectivement 0,1 million de dollars et 0,7 million de dollars liés à des impôts payés à l'étranger.

L'impact fiscal des différences temporelles donnant naissance à une partie significative des actifs et passifs d'impôts différés aux 31 décembre 2012 et 2011 sont présentés ci-après :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Actifs (passifs) d'impôts différés courants :		
Impôts des États	\$ 2	\$ 20
Charges non déductibles actuellement	\$ (49)	\$ 425
Résultat opérationnel	—	55
Total des actifs (passifs) d'impôts différés courants	(47)	500
Actifs (passifs) d'impôts différés non courants :		
Immobilisations corporelles	(1 736)	(1 068)
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux	6 081	5 020

propres		
Impôts des États	240	—
Crédits d'impôt reportables	—	1 061
Autres	—	(12)
Total des actifs d'impôts différés non courants	4 585	5 001
Moins : provision pour dépréciation	—	—
Total des actifs d'impôts différés non courants	4 585	5 001
Total des actifs d'impôts différés, net	\$ 4 538	\$ 5 501

Les actifs (passifs) d'impôts différés nets courants et non courants sont classés dans le bilan consolidé respectivement dans les charges constatées d'avance et autres actifs courants, les autres actifs non courants et les autres passifs courants.

La Société n'a pas comptabilisé d'intérêts et de pénalités significatifs durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010. En outre, aux 31 décembre 2012 et 2011, la Société n'avait pas constitué de provision au titre du paiement d'intérêts et de pénalités. La Société est soumise à un contrôle fiscal fédéral portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011, et à des contrôles fiscaux des États fédérés et à l'étranger portant sur différents exercices conformément au droit de reprise de ces juridictions.

Le tableau ci-après résume les variations des crédits d'impôts non reconnus de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010 :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2012	2011	2010
À l'ouverture	\$ 126	\$ 126	\$ 93
Augmentations basés sur la situation fiscale de l'exercice précédent	224	—	33
À la clôture	\$ 350	\$ 126	\$ 126

10. Facilités de crédit

En juillet 2012, la Société, à travers sa filiale entièrement détenu PROS Inc., a conclu avec Wells Fargo Bank, N.A. un contrat de crédit renouvelable garanti de 50,0 millions de dollars (le « Contrat de crédit renouvelable »).

Les intérêts du Contrat de crédit renouvelable, d'une durée de cinq ans, sont payables à la fin de périodes d'un, de trois ou de six mois à un taux annuel égal à celui du LIBOR plus une marge de 1,5 % à 2,25 %, ou au taux des fonds fédéraux plus une marge de 1,5 % à 2,25 %. Les emprunts dans le cadre du Contrat de crédit renouvelable sont garantis par un privilège sur l'ensemble des actifs significatifs de la Société.

Le Contrat de crédit renouvelable contient des clauses positives et restrictives, qui limitent notamment la capacité de la Société à, entre autres, consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires et réaliser certaines autres transactions, dans chaque cas sous réserve de certaines exclusions. En outre, le Contrat de crédit renouvelable comporte certaines clauses financières qui sont mises en jeu

dès lors que le montant disponible dans le cadre de ce Contrat, majoré de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, tombe en-deçà de 20,0 millions de dollars, ou qu'un événement de défaut se produit. Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses financières prévues par le Contrat de crédit renouvelable.

Les coûts de montage du Contrat de crédit renouvelable, de 0,3 million de dollars, seront comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis au titre des charges d'intérêt sur la durée du Contrat.

Au 31 décembre 2012, la Société n'avait réalisé aucun tirage dans le cadre du Contrat de crédit renouvelable.

11. Engagements et passifs éventuels

Litiges :

Dans le cadre habituel de ses activités, la Société est régulièrement partie à des contrats ou des négociations et, dans des cas plus limités, à des procédures judiciaires, des plaintes et des litiges. De par leur nature, l'issue de ces affaires est imprévisible. À l'heure actuelle, la Société n'est pas partie à des litiges en cours qui, à son avis, auront individuellement ou pris dans leur ensemble, un impact défavorable significatif sur son activité, ses résultats ou sa situation financière.

En septembre 2010, la Société a résolu un litige. Le litige et l'accord transactionnel s'est traduit par une charge avant impôts de 6,2 millions de dollars de 2010, dont 3,1 millions de dollars ont été imputés au chiffre d'affaires et 3,1 millions de dollars ont été comptabilisés en charges et la reprise de 4,9 millions de dollars classés dans les autres passifs courants. Les autres passifs courants de 4,9 millions de dollars comprenaient 1,1 million de dollars de coûts de déploiement inscrits à l'actif, 0,2 million de dollars de créances clients, et 6,1 millions de dollars de produits constatés d'avance non courants.

Indemnisation :

Les contrats de licences logicielles de la Société comportent généralement des clauses d'indemnisation des clients contre des passifs si ses solutions logicielles violent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers. Jusqu'ici, la Société n'a pas encouru de pertes liées à des indemnisations de ce type, et n'a pas constitué de provisions à ce titre dans ses états financiers consolidés.

Contrats de location :

La Société loue des bureaux et des équipements de bureau dans le cadre de contrats de location simple non résiliables expirant à différentes dates. Aux 31 décembre 2012, 2011 et 2010, les charges locatives de la Société avoisinaient respectivement 2,0 millions de dollars, 1,3 million de dollars et 1,2 million de dollars. Le tableau ci-après détaille les paiements minimums futurs au titre des contrats de location au 31 décembre 2012 :

Exercice clos le 31 décembre	Montant
2013	\$ 1 794
2014	1 583
2015	1 551
2016	1 106
2017	—
2018 et au-delà	—
Total des loyers minimums	<u><u>\$ 6 034</u></u>

La Société n'avait pas de contrat de location-financement aux 31 décembre 2012 et 2011.

Notre siège social est situé à Houston (Texas), où nous louons une superficie d'environ 90 000 pieds. Nous possédons également de petits bureaux régionaux à Austin (Texas) et à Londres (Royaume-Uni). En juillet 2011, la Société a signé un troisième avenant au contrat de location des bureaux de son siège social à Houston, au Texas (le « Troisième Avenant au bail »). Le Troisième Avenant au bail prévoit, entre autres, une reconduction de cinq ans jusqu'au 30 septembre 2016, et une augmentation de la superficie occupée. Le Troisième Avenant au bail contient deux options permettant de prolonger la durée du bail de 72 mois. Par ailleurs, le Troisième Avenant au bail prévoit une possibilité de résiliation attendue à n'importe quel moment à compter du 31 juillet 2013. En juin 2012, la Société a signé un quatrième avenant au contrat de location des bureaux de son siège social à Houston, au Texas, qui porte à 90 000 pieds la superficie de son siège social.

En août 2012, la Société a conclu un contrat de location d'une durée de 10 ans pour des bureaux d'une superficie d'environ 3 100 pieds situés à Londres (Royaume-Uni). Le contrat de location comporte une option de résiliation anticipée en août 2015. Ce contrat expire en août 2022.

En juin 2011, la Société a conclu un contrat de location d'une durée de 5 ans pour des bureaux d'une superficie d'environ 3 300 pieds situés à Austin (Texas). Ce contrat expire en septembre 2016.

La Société estime que ses locaux actuels répondent à ses besoins. La Société pourra louer d'autres locaux et accroître la superficie de ses locaux actuels à la faveur de nouvelles embauches, et estime qu'elle pourra adapter la superficie de ses locaux au fur et à mesure du développement de ses activités.

12. Information sectorielle et géographique

Les secteurs opérationnels désignent les composants d'une entreprise pour lesquels des informations financières séparées sont disponibles, que le principal décideur opérationnel ou un groupe de décideurs examinent régulièrement afin d'affecter les ressources à un secteur individuel, dont ils évaluent la performance. En outre, les actifs de la Société sont principalement situés dans les bureaux

de son siège social aux États-Unis. Bien que la Société vende ses logiciels de fixation des prix et de gestion du chiffre d'affaires à plusieurs secteurs d'activité et dans différents secteurs géographiques, elle ne produit pas de rapports sur ces secteurs, n'évalue pas leurs performance et ne leur affecte pas de ressources sur la base de données chiffrées sur les actifs, des produits ou des charges, du résultat opérationnel ou du résultat net. Par conséquent, la Société considère qu'elle est présente dans un seul secteur, celui des logiciels de vente, de fixation des prix et de gestion du chiffre d'affaires.

Chiffre d'affaires par secteur géographique :

La Société n'évalue pas la rentabilité des secteurs géographiques et en conséquence, ne tente pas d'y affecter des charges de façon détaillée. En outre, la Société ne produit pas de rapport sur ses secteurs géographiques et n'évalue pas leur performance sur la base de données chiffrées sur l'actif, car les actifs de la Société sont principalement situés dans les bureaux de son siège social aux États-Unis et ne sont pas affecté à un secteur géographique particulier.

Le chiffre d'affaires à l'international avoisinait respectivement 66,2 millions de dollars, 62,0 millions de dollars et 42,7 millions de dollars pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010, soit respectivement 56 %, 64 % et 60 % du chiffre d'affaires annuel de la Société.

Le tableau ci-après présente les informations sur les secteurs géographiques pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010. La Société classe le chiffre d'affaires en fonction du lieu du siège social du client.

	Exercice clos le 31 décembre					
	2012		2011		2010	
	Chiffre d'affaires	%	Chiffre d'affaires	%	Chiffre d'affaires	%
Amériques						
États-Unis d'Amérique	\$ 51 631	44 %	\$ 34 643	36 %	\$ 28 326	40 %
Autres	5 457	5 %	7 863	8 %	3 262	5 %
Sous-total	57 088	49 %	42 506	44 %	31 588	45 %
Europe	31 545	27 %	26 608	28 %	16 336	23 %
Asie Pacifique	15 356	13 %	17 788	18 %	12 829	18 %
Moyen-Orient	10 914	9 %	7 275	8 %	4 604	6 %
Afrique	2 888	2 %	2 462	2 %	5 688	8 %
Total du chiffre d'affaires	<u>\$ 117 791</u>	100 %	<u>\$ 96 639</u>	100 %	<u>\$ 71 045</u>	100 %

13. Concentration du risque de crédit

Aucun client ne représentait individuellement 10 % ou plus du chiffre d'affaires de la Société durant les exercices clos les 31 décembre 2012, 2011 et 2010. Aucun client ne représentait 10 % ou plus des créances de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La trésorerie et équivalents de trésorerie et les investissements à court terme en dépôt auprès de tiers

peuvent à tout moment dépasser les plafonds assurés à l'échelle fédérale. Jusqu'à maintenant, la Société n'a pas encouru de pertes liées aux investissements à court terme.

14. Transactions avec les parties liées

La Société a conclu des contrats de travail avec ses dirigeants. Les contrats de travail prévoient le versement d'indemnités, en cas de licenciement sans motif sérieux et valable ou, dans certains cas, de licenciement motivés, qui représentent entre six mois et un an de salaire, ainsi que l'acquisition d'options sur actions ou autres attributions d'actions.

15. Plan d'épargne retraite

La Société gère un plan d'épargne retraite aux États-Unis (« Plan 401(k) ») agréé par l'administration fiscale. Le Plan 401(k) offre à la quasi-totalité des salariés aux États-Unis la possibilité de cotiser régulièrement à un programme d'investissement et d'épargne à long terme. Historiquement, l'abondement de la Société représentait 50 % de la première tranche de 6 % des cotisations des salariés. La Société peut également abonder à son gré. En 2012 et 2011, l'abondement de la Société représentait près de 1,0 million de dollars et 0,3 million de dollars respectivement.

16. Résultats trimestriels (non audités)

Le tableau ci-après présente certaines données financières trimestrielles non auditées pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011. Ces informations ont été préparées sur des bases identiques à celles des états financiers consolidés, et tous les ajustements nécessaires ont été apportés aux montants figurant ci-après afin de donner une image fidèle des informations trimestrielles sélectionnées, qui doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés ci-joints.

	Trimestre clos			
	31 décembre 2012	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
Total du chiffre d'affaires	\$ 32 723	\$ 29 913	\$ 28 134	\$ 27 021
Marge brute	\$ 23 045	\$ 21 244	\$ 20 634	\$ 19 100
Autres produits	\$ 2 261	\$ 1 812	\$ 1 979	\$ 2 151
Résultat net	\$ 1 424	\$ 1 356	\$ 995	\$ 1 191
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
de base	\$ 0,05	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04
dilué	\$ 0,05	\$ 0,05	\$ 0,04	\$ 0,04

	Trimestre clos			
	31 décembre 2011	30 septembre 2011	30 juin 2011	31 mars 2011
Total du chiffre d'affaires	\$ 26 240	\$ 25 208	\$ 23 785	\$ 21 406

Marge brute	\$	18 988	\$	18 797	\$	17 344	\$	15 073
Autres produits	\$	2 690	\$	2 589	\$	2 080	\$	1 242
Résultat net	\$	2 121	\$	1 932	\$	1 441	\$	856
Résultat net par action attribuable aux actionnaires ordinaires :								
de base	\$	0,08	\$	0,07	\$	0,05	\$	0,03
dilué	\$	0,08	\$	0,07	\$	0,05	\$	0,03

Tableau II
Comptes de provisions et de réserves

	Solde à l'ouverture		Dotations	Déductions	Solde à la clôture
Provision pour créances douteuses (1)					
2012	\$	1 130	\$	—	\$ (370) \$ 760
2011	\$	1 020	\$	268	\$ (158) \$ 1 130
2010	\$	1 300	\$	96	\$ (376) \$ 1 020
Provision pour dépréciation (2)					
2012	\$	—	\$	—	\$ — \$ —
2011	\$	—	\$	—	\$ — \$ —
2010	\$	178	\$	—	\$ (178) \$ —

(1) La colonne des déductions représente la reprise de dotations comptabilisées au cours d'exercices antérieurs et les montants irrécouvrables comptabilisés en pertes, nets des montants recouverts.

(2) La colonne des déductions représente l'utilisation des actifs d'impôts différés qui avait précédemment fait l'objet d'une provision pour dépréciation.